

Pour l'intelligence de nos recherches, nous commençons par la description des jetons qui furent fabriqués en conformité de cet arrêt et, ensuite, de ceux qui se rapportent à la période moderne.

I. — La CHAMBRE DE COMMERCE DE LYON.

Armoiries de la Chambre composées d'un lion en champ de gueules, dans un cercle placé sur un champ fleurdelisé.

Le Rhône et la Saône, assis au-dessous, mélangent l'eau de leurs urnes.

Rev. — Un globe au-dessous d'un soleil qui l'inonde de ses rayons. Lég : DUM CIRCUIT OBSTAT (Il l'embellit en en faisant le tour).

Argent. Diamètre 0,031 (Coll. de M. P. Grand), *ce jeton est de 1703.*

II. — Même a vers que le précédent.

Rev.,— Un cadran solaire, Lég. VERA REFERT (Il dit la vérité). Ex.-COLL. X VIR. LUGD. COMMERC. KEG. 1704.

Argent. Diamètre 0,031 (Coll. de M. P. Grand).

III. — Avers comme en 1703.

Rev. — Une ruche sur un banc aux rayons du soleil. Lég. EXERCET SUB SOLE LABOR (Nous travaillons au soleil). Ex.-COLLEGIUM X VIRORUM LUGDUNENSIVM COMMERCIVM RE-PONDIS 1705.

Le coin de ce revers existe à la monnaie de Paris. Diamètre 0,031.

IV.— Avers comme en 1703.

Rev. — La terre dans l'espace et les nuages. Lég. PON-
DERIBUS LIBRATA suis (Equilibrée par son propre poids).
Ex.-X VIRI LUGDUNENSES COMMERCIVM REGUNDIS 1706.

Argent. Diamètre 0,031 (Coll. de M. P. Grand); le coin de ce revers existe à la monnaie de Paris.